

la sainte messe a esté celebrée au grand haultel
de cette paroisie le tout en presence des dits -
parents & amis qui ont signé que aucun avec
les teneurs a scauoir anctois marin mair
gardane honnoré hugues A. mariny
Miffun migardons pibouquet

Reynold etne uir

Nait de

Jean Roch

le an mil sept cens vingt deux & le seste du mois de
fevrier en presence des teneurs soustignes Jean
roch rebec fils naturel & legitime de roselph & de
elizabeth marseilles a esté baptisé estant né le
jour d'hist sur les neuf heures auant midi le -
parrain a esté Jacques Deprat du lieu de Beaussel
Sallot de la merie la marraine antoinette
ne Beque de la ville de toulon le pere le parrain
et la marraine ont seü escrire

Reynold etne uir

le an mil sept cens vingt deux & le premier iour
du mois de mars en presence des teneurs soustignes
roselph mair priette hugues fils naturel & -
legitime de Jean baute dans ce terroir depuis
quelques années & de magdelaine fourniere
a esté baptisé estant né le iour d'hist sur
les quatre heures du soir le parrain a esté

Nait de
Marie Pierre
hugues

~~Reynold etne uir~~

Mariage

Antoine Vifon

Nait de
marguerite
guil-

le an mil sept cens vingt deux & le seste du mois de
marche la sainte messe a esté celebrée au grand haultel
de cette paroisie le tout en presence des dits -
parents & amis qui ont signé que aucun avec
les teneurs a scauoir anctois marin mair
gardane honnoré hugues A. mariny
Miffun migardons pibouquet

Reynold etne uir

Reynold etne uir

le an mil sept cens vingt deux & le second iour du mois de mars
apres une publication des bans faite en l'eglise & en l'absence
des deux autres publieurs & du temps prohibé veu aussi
la testation de messire fabrice qui nous gardons bien de nous
a ces autres formalités de droit observées mariage a esté
celebré en face de nostre sainte messe l'eglise catholique toine
vifon fils de feu honnoré & de feu magdelaine bviere
veuf de anne huguesse du lieu de la gantle agé d'environ
quarante ans d'une part & magdelaine chanc houte
fille de feu priette & de feu claire ricarde du lieu de
la vallette demeurant a toulon agée d'environ vingt huit
ans d'autre part l'un & l'autre confesseurs & communians &
assistés de leurs plus proches parents & amis & de la
sainte messe a esté celebrée au grand haultel de
cette paroisie le tout en presence des dits parents
& amis qui ont signé que a seü apres auoir veu & ouï
la benediction nuptiale presens les teneurs soustignes
J. vifon

le an mil sept cens vingt deux & le vingt quatre mars en presence
des teneurs soustignes marguerite guiso fille naturelle & legitime
de Jean & de rose marseilles a esté baptisée estant
née le même iour le parrain oüise batrech de toulon
la marraine marguerite grisi la qui nous seü escrire aussi
bien que le pere